

DECRET N°2013- 40 DU 11 FEVRIER 2013

portant ratification de l'accord de financement signé avec l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du financement de la première phase du Programme Régional d'Infrastructures de Communication de l'Afrique de l'Ouest-Projet Bénin (WARCIP-BENIN APL1C).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 2013-04 du 25 janvier 2013 portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du financement de la première phase du Programme Régional d'Infrastructures de Communication de l'Afrique de l'Ouest-Projet Bénin (WARCIP-BENIN APL1C) ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2012-357 du 12 octobre 2012 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

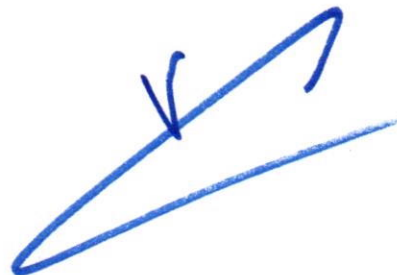
Article 1^{er} : Est ratifié l'accord de financement d'un montant de trente cinq millions (35 000 000) de Dollars des Etats-Unis soit environ **dix sept milliards cinq cent millions (17 500 000 000)** de Francs CFA, signé le 4 septembre 2012 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du financement de la première phase du Programme Régional d'Infrastructures de Communication de l'Afrique de l'Ouest-Projet Bénin (WARCIP-BENIN APL1C) et dont le texte se trouve ci-joint.



Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 février 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI.-

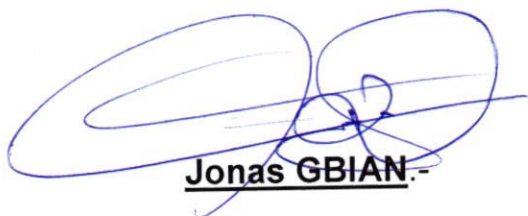
Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI.-

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre de la Communication et des
Technologies de l'Information et de la
Communication,



Jonas GBIAN.-



Max Barthélémy AHOUEKE.-

AMPLIATIONS : PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 – HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 PM/CCAGEPPDDS 4 MEF 4 MCTIC 4
AUTRES MINISTERES 24- SGG 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-
INSAE 3- BCP-CSN-IGAA 3- UAC-ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JO 1.-

